

# BILAN

DE MI-MANDAT 2020 – 2023 – 2026

83/100  
ENGAGEMENTS  
RÉALISÉS



SAINT-MANDÉ  
CRESCO ET FLORESCO

UN ENGAGEMENT AU QUOTIDIEN À VOS CÔTÉS

PAGE 3

Édito

---

PAGE 4

Finances

---

PAGE 5

Transition écologique et mobilités

---

PAGE 8

Sécurité

---

PAGE 10

Famille

---

PAGE 18

Solidarité et Santé

---

PAGE 22

Vie commerçante et Animations

---

PAGE 25

Innovation et Développement numérique

---

PAGE 27

Vie culturelle, sportive et associative

---

PAGE 34

Cadre de vie et Aménagement

---

PAGE 40

Vos élus municipaux

---

PAGE 41

Actions réalisées

---

PAGE 42

Tribunes de l'opposition

---

## Trois années d'actions concrètes

Chères Saint-Mandéennes, Chers Saint-Mandéens,

**I**l y a trois ans, vous m'avez accordé votre confiance, avec mon équipe. Malgré la pandémie qui sévissait alors, le nouveau Conseil municipal a assumé ses responsabilités avec résolution. Les débuts de notre mandat ont été marqués par la gestion d'une crise sanitaire d'une complexité inédite, parsemée d'obstacles et de défis sans précédent. Aujourd'hui, je peux affirmer avec conviction que notre engagement nous a permis de relever de nombreux challenges, en particulier celui de la crise sanitaire, puis celui de la crise énergétique. Nous avons su faire face à ces enjeux avec une ferme détermination et une résilience exemplaire, en mettant en œuvre des mesures concrètes.

Ce contexte n'a en rien altéré notre volonté ni notre dévouement. Pendant la campagne électorale, nous avons acté la conduite de 100 engagements.

**83/100**  
engagements tenus

Aujourd'hui, nous avons mené à bien de nombreux projets et conduit des actions fortes qui ont considérablement amélioré le quotidien des habitants

de Saint-Mandé. Ces actions se traduisent concrètement par d'importants investissements, consacrés à l'amélioration de nos infrastructures, en modernisant nos équipements et nos espaces publics, afin de créer un cadre de vie à la hauteur des attentes de nos concitoyens.

Mais notre engagement ne se limite pas à cela. Nous avons également fait preuve d'une gestion responsable de nos finances, en veillant à améliorer

notre service public local tout en préservant les équilibres budgétaires. Cette rigueur nous a permis de garantir des services municipaux performants et accessibles à tous, tout en préparant l'avenir grâce à une politique d'investissement ambitieuse.

Ainsi, ce bilan de mi-mandat revêt une importance particulière, car il vous permettra d'évaluer où nous en sommes dans la réalisation de notre programme municipal. Je suis fier du chemin parcouru ensemble, et je suis convaincu que notre engagement politique et notre persévérance continueront de porter leurs fruits. Nous avons encore beaucoup à accomplir, mais nous avons déjà démontré notre capacité à surmonter les obstacles et à construire un avenir prometteur pour Saint-Mandé.

Je vous exprime ma profonde gratitude pour votre confiance. C'est ensemble que nous façonnons l'avenir de Saint-Mandé, en faisant de notre commune un lieu où il fait bon vivre, travailler et s'épanouir. Malgré les défis qui se dressent devant nous, notre équipe municipale reste solidement engagée à faire progresser ces projets essentiels. Nous sommes convaincus que ces actions, conjuguées à notre volonté, contribueront à bâtir une ville dynamique, empreinte d'innovation et d'élégance, tout en préservant fidèlement son esprit "village".

Je suis honoré de servir en tant que Maire de Saint-Mandé. Ensemble, nous écrirons les prochains chapitres de notre histoire municipale et patrimoniale, avec audace, dévouement et passion !



**JULIEN WEIL**

**MAIRE DE SAINT-MANDÉ, VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL-DE-MARNE**

# DES FINANCES SAINES

## 46,9 M€

Budget de fonctionnement 2023

## 34 M€

Montant cumulé des investissements  
2021-2023

## 801 € par habitant

Encours de la dette

Les Villes de même strate ont un  
encours de dette de 1006€/habitant

**La Ville a dépensé  
près de 891€/habitant  
d'investissement en moyenne  
en 2023**, soit un montant  
largement supérieur aux communes  
de même strate (317€/habitant)

Capacité de désendettement  
inférieure à 5 ans

**Des finances solides et maîtrisées permettant une politique d'investissement soutenue.**

### Fait

**La Ville a affronté avec succès de nombreux défis :**

- Suite à la crise Covid, la Ville a connu une baisse des produits des services.
- Très forte hausse des prix de l'énergie.
- Crise immobilière qui a réduit les droits de mutation.
- Baisse des dotations de l'État.

**Malgré cela, la Ville a mené à bien de nombreuses actions :**

- ✔ Maintien intégral et amélioration des services rendus aux habitants.
- ✔ Aucune augmentation des taux d'imposition.
- ✔ Un effort constant de maîtrise des dépenses dans un contexte de diminution des dotations de l'État.
- ✔ Optimisation de la commande publique : les contrats et marchés sont revus et renégociés lorsque cela est possible, pour réduire les coûts.
- ✔ Endettement limité, assorti de taux très faibles.

**Mise en place d'outils nouveaux :**

L'équipe municipale a engagé un travail visant à mettre en place un plan pluriannuel d'investissements. Cet outil de programmation et de pilotage financier permet à Saint-Mandé de prioriser ses actions et de planifier ses investissements sur 5 ans. La prospective en fonctionnement et le plan pluriannuel d'investissements permettent un pilotage précis de nos finances.

- **Pas d'augmentation des taux à venir.**



« *Les défis rencontrés ont été relevés avec succès et la Ville a montré sa capacité de bonne gestion, saine et responsable, de ses finances. Son niveau d'épargne brute a pu être maintenu à un niveau satisfaisant permettant de financer les investissements inscrits dans le programme de mandature. Notre capacité d'endettement reste intacte et nous permet d'affronter sereinement les dernières années du mandat.* »

# UNE VILLE QUI S'ENGAGE POUR UN ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ ET DURABLE

## Fait

### La reconquête de l'air

- ✔ "Zone 30" appliquée sur toute la ville depuis 2020.
- ✔ Participation à la mise en place d'une **Zone à Faibles Émissions (ZFE)** (1<sup>er</sup> Juin 2021).
- ✔ Poursuite des efforts en faveur de l'**installation de bornes de recharges** pour les véhicules électriques : **20 points de charge sont en service depuis janvier 2023** dans l'espace public.
- ✔ Adoption d'une **délibération sur le "forfait mobilité"** au Conseil municipal du 7 février 2023, afin d'inciter les agents municipaux à utiliser un mode de transport alternatif à l'automobile.
- De nombreuses actions ont été menées :
  - ✔ **Ajout d'indicateurs** sur la qualité de l'air en temps réel (en partenariat avec Airparif) sur l'application et le site internet de la ville.
  - ✔ Réalisation d'un **"rallye sur l'air"** en 2021. À l'occasion de la Semaine Européenne de la Mobilité, la Ville de Saint-Mandé et Vivacités Île-de-France ont proposé un rallye gratuit pour découvrir, tout en s'amusant, les enjeux de la qualité de l'air et de l'environnement. Au programme : une balade de deux heures à travers les différents quartiers de la Ville, accompagnée d'un guide qui a fait découvrir aux Saint-Mandéens les sources de pollution par le biais de jeux et de quiz, et réfléchir aux solutions pour améliorer la qualité de l'air.
- ✔ Installation de 68 capteurs de CO<sub>2</sub> dans les établissements scolaires.

### Un engagement en faveur de la nature et l'adaptation aux changements climatiques

- ✔ Mise en place d'un **plan complet de renaturation** et de **végétalisation urbaine** intégrant également une **gestion optimale de nos ressources en eau**. Cette approche englobe des stratégies telles que l'application de paillis et l'introduction de variétés végétales nécessitant moins d'eau. De plus, une démarche de



362

places de stationnement vélo  
créées

5

stations Vélib



## « La transition écologique est un

*enjeu politique majeur. Nos engagements déjà réalisés à mi-mandat reflètent notre mobilisation pour une ville toujours plus respectueuse de son environnement. En poursuivant notre politique ambitieuse et transversale en matière d'écologie, d'économie d'énergie, de végétalisation des espaces publics, de solutions pour des modes de mobilité plus durables, de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de promotion de l'économie circulaire et de sensibilisation aux enjeux environnementaux, nous souhaitons offrir aux Saint-Mandéens une vision équilibrée mais, également, audacieuse face aux défis persistants de la transition écologique. »*

**FLORENCE CROCHETON-BOYER**  
TÈRE ADJOINTE AU MAIRE, DÉLÉGUÉE À LA  
TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET NUMÉRIQUE, À  
L'URBANISME, AUX GRANDS PROJETS ET AUX  
MOBILITÉS

désimperméabilisation des sols est entreprise afin de favoriser une régulation adéquate de l'eau dans tous les projets réalisés et à venir. Parallèlement, une transition systématique vers la pleine terre est adoptée lors de chaque intervention de réaménagement de voirie.

- ✔ Favoriser le retour de la biodiversité au cimetière sud grâce à une prairie fleurie de 500 m<sup>2</sup>.
- ✔ Ajout de sondes tensiométriques pour les essences remarquables historiques pour assurer un suivi au plus près de la santé des arbres (square Paul Bert).
- ✔ Réalisation du premier bilan d'émission de gaz à effet de serre (BEGES) en juin 2023.
- ✔ Utilisation de **produits zéro phyto** dans l'entretien de nos espaces verts.
- ✔ Poursuite des **efforts en faveur de la biodiversité** : partenariat avec l'UNAF (1 rucher – 6 ruches). 3<sup>e</sup> abeille sur le label API-Cité en 2022. Mise en place d'un nouveau plan de fleurissement durable et mellifère.
- ✔ Création de deux cours îlots à l'école Paul Bert maternelle et élémentaire.



### Fait

#### Une Ville référence

##### Engagement pour la rénovation thermique des bâtiments publics :

- ✔ Mise en place d'un logiciel de suivi des performances de consommations énergétiques des bâtiments.
- ✔ Remplacement des chaudières à condensation du Centre Roger Vergne, de la Salle Omnisports, du Conservatoire, de la Police municipale et du Dépôt Bâtiment (avec le soutien financier de France Relance).
- ✔ Mise en place de pompes à chaleur à la crèche du Petit Parc, dans le cadre de l'opération de restructuration.
- ✔ Remplacement des menuiseries extérieures à l'école Charles Digeon.
- ✔ Rénovation des centrales de traitement d'air double flux au centre Roger Vergne et au Conservatoire.

- ✔ Saint-Mandé est **Lauréate du trophée des communes** pour la rénovation énergétique de son patrimoine dans sa catégorie en 2022 (remplacement des menuiseries extérieures de la Médiathèque et du centre Roger Vergne).
- ✔ Plus de **80% de la flotte municipale de véhicules est électrique**.



### Une rénovation de l'éclairage par du LED :

- ✔ Mise en place d'un marché de performance globale.
- ✔ Rénovation de l'éclairage dans les écoles Germaine Tillion, Charles Digeon, et l'école maternelle de la Tourelle, des crèches de la Tourelle, du Petit Parc (équipement neuf), des Ptis Wollémis / Maison de la famille (90%), des Ptis castors), au Gymnase Benzoni, au Conservatoire, à l'Hôtel de Ville (50%), à la Salle Omnisports (90%) et au Centre Roger Vergne (90%).

### L'accompagnement des Saint-Mandéens face au défi de la transition écologique

- ✔ Intensification de la **lutte contre le gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires** et mise en place de circuit-court.
- ✔ **Accompagnement et soutien financier à la création d'une ressourcerie-recyclerie**, pour encourager le réemploi et la réparation des objets. Ce projet est porté par l'association Tous Ressources. S'il répond à un objectif de réduction des déchets, ce lieu de convivialité, de rencontres et d'échanges favorise aussi les liens entre les habitants et agit pour l'inclusion des personnes en situation de handicap.
- ✔ Conformément à la loi, l'installation de **Points d'Apport Volontaire (PAV)** a permis de renforcer les efforts liés au développement du compostage et de la méthanisation : points de collecte des biodéchets sur les marchés.
- ✔ Mise en place d'un **accompagnement** pour la réalisation de travaux de **rénovation énergétique** : partenariat avec l'ALEC MVE (Espace Conseil France Rénov').

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Il existe des aides financières aux particuliers qui entreprennent des travaux pour améliorer l'efficacité énergétique de leur logement.

[www.agence-mve.org](http://www.agence-mve.org)



## Saint-Mandé face à la crise énergétique :

Face à la flambée des coûts de l'énergie répercutée sur les dépenses de la Ville, la Municipalité a adopté un plan de mesures concrètes pour parvenir à la sobriété énergétique, tout en maintenant un service public de qualité :

- Optimisation de la période de chauffe en fonction des conditions climatiques.
- Nomination de référents "sobriété énergétique" dans chaque service municipal.
- 19° dans les bâtiments municipaux (sauf dans les crèches et écoles). 1°C en moins = 7% d'économie.
- Piscine : ajustement des températures et périodes de fermetures exceptionnelles.
- Noël et mesures d'économie d'énergie : une réflexion est toujours menée en amont des fêtes afin de réduire leur impact environnemental, sans rien enlever à ce qui fait la magie de Noël.
- Mise en place de permanences en partenariat avec l'agence départementale de l'information sur le logement (ADIL 94) : l'agence a pour mission d'assurer un conseil personnalisé sur toute question portant sur le logement (locatif, accession, copropriété, urbanisme ou fiscalité immobilière) et ses performances énergétiques. Un juriste spécialiste des questions du logement tient des permanences, par téléphone ou en présentiel, le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudi matin de 9h à 12h. Depuis la création de cette permanence en septembre 2022, 68 personnes ont été reçues.

# UNE VILLE PLUS PROTECTRICE UNE SÉCURITÉ RENFORCÉE

1

nouveau poste de Police  
Municipale

1

Centre de Supervision Urbain  
rénové

67

Caméras de vidéoprotection  
sur voie publique

39

Caméras de vidéoprotection  
dans les bâtiments  
communaux

## Fait

- ✔ Création d'un **nouveau poste de police** plus moderne et plus spacieux qui permet un meilleur accueil du public et offre des conditions de travail améliorées à nos policiers municipaux.
- ✔ **Renforcement des effectifs de la Police municipale** pour assurer une qualité de service 24h/24 et 7j/7. **Création d'une brigade cynophile, d'une brigade verte et d'une brigade d'ilotage.**
- ✔ **Modernisation du Centre de Supervision Urbain** afin de visionner en temps réel les images produites par les 106 caméras de vidéoprotection.
- ✔ **Nouvel armement** des agents de la Police municipale (pistolet Glock) plus performant.
- ✔ **Recrutement d'une nouvelle Directrice de la Police municipale** qui était auparavant officier de la Police nationale. Ce choix de recrutement a entraîné de forts changements dans la conduite des actions au quotidien.
- ✔ **Label Ville Prudente** : 3 cœurs (dernier cœur en 2021).
- ✔ **Sensibilisation à la sécurité routière** avec le permis piéton.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Il existe un dispositif vous permettant de partir en vacances en toute sérénité ! *Opération Tranquillité Vacances*, un dispositif gratuit de surveillance de votre habitation.



Sécurisation des traversées piétonnes





Inauguration du nouveau Poste de Police municipale en novembre 2023



## « La sécurité

*est une attente légitime et un droit. Elle est aussi une préoccupation constante de notre mandature et un des axes majeurs de notre politique municipale. La réactivité est une donnée essentielle dans la préservation de notre tranquillité. Notre équipe entend poursuivre le renforcement des missions et des moyens alloués à la Police municipale. »*

**JEAN-PHILIPPE DARNULT  
ADJOINT AU MAIRE, DÉLÉGUÉ  
AUX RESSOURCES HUMAINES,  
AUX AFFAIRES JURIDIQUES ET  
À LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**



Brigade cynophile

# PRÉSERVER ET DÉVELOPPER LE BIEN-ÊTRE DES FAMILLES

Près de  
**490**  
enfants accueillis dans les  
**6**  
crèches municipales

**76,3%**  
taux de couverture au  
titre de l'accueil du jeune  
enfant à Saint-Mandé  
contre

**49,3%**  
au niveau départemental  
et **59,8%**  
au niveau national

L'équipe municipale est engagée pour le bien-être des familles saint-mandéennes en adoptant une approche globale qui prend en compte chaque étape de la vie, de la petite enfance à la jeunesse.

De nombreux projets ont été menés. La municipalité a consolidé les infrastructures dédiées à la petite enfance. Parallèlement, les services périscolaires ont été optimisés, offrant des programmes éducatifs enrichissants. En ce qui concerne la jeunesse, la redéfinition du Conseil municipal des enfants et des jeunes a été entreprise pour encourager le développement personnel, l'engagement social et civique des enfants.

La Ville a ainsi créé un cadre favorisant l'épanouissement de chaque famille.

## Une mobilisation pour les plus petits

La petite enfance à Saint-Mandé c'est :

- 6 crèches municipales, dont 1 crèche familiale, 1 crèche associative parentale subventionnée par la ville et 55 places municipales dans 2 crèches interentreprises.
- Le Relais Petite Enfance.
- La Maison de la Famille : action parentalité et ludothèque.



« **Nous nous engageons**, depuis maintenant plusieurs années, à garantir une qualité d'accueil au sein de nos nombreux établissements petite enfance. Cet engagement au quotidien permet de donner à vos enfants les meilleures conditions pour qu'ils s'épanouissent et grandissent en toute sécurité, et pour vous, parents, de concilier vie professionnelle et vie personnelle en toute sérénité. De nombreuses initiatives innovantes et riches de sens ont vu le jour. La ville a développé divers projets petite enfance et structuré l'information pour accompagner chaque parent dans sa recherche d'un mode de garde. Développer de nouvelles actions en direction des enfants et de leur famille est notre leitmotiv et nous faisons en sorte qu'elles répondent toujours aux attentes et aux besoins de tous les Saint-Mandéens. »

Fait

- ✔ Depuis 2020, **51 places supplémentaires** en crèche ont été créées à Saint-Mandé.
- ✔ **Ouverture d'une nouvelle crèche** : la crèche du Petit Parc qui accueille 26 berceaux.
- ✔ **Acquisition de 25 places supplémentaires en crèche interentreprises.**
- ✔ **Une démarche éco-responsable dans nos structures d'accueil.**
  - Les crèches municipales de Saint-Mandé se sont engagées dans une démarche de qualité environnementale en faveur du développement durable.
  - La labellisation "écolo-crèche" est en cours.
- ✔ Mise en relation des professionnelles libérales avec les parents sans solution de garde.
  - Mise à jour, sur le site de la ville, des possibilités des professionnelles libérales.
  - Aide financière aux familles employeur (AMGEM).
  - Création d'un livret, guide de la petite enfance très complet.
- ✔ **La Ville a renforcé la part du bio** pour les repas en passant de 25 % de composantes bio à 50 % en septembre 2021 et continuera à l'augmenter progressivement en passant de 50 % à 70 % pour finir à 80 % en 2024.



**51**  
places  
supplémentaires  
en crèche ont été  
créées depuis le  
début du mandat

**80 %**  
BIO dans la  
restauration  
scolaire



Inauguration de la crèche du Petit Parc en septembre 2022

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Les parents des crèches municipales peuvent télécharger l'application KIDIZZ. Cette application met en lumière le projet de chaque établissement, propose des articles Petite enfance, rend visible les actions pédagogiques par le biais de photos commentées, informe sur les conférences et ateliers parents/enfants proposés mensuellement par la Maison de la Famille. Ce mode de communication, d'une grande richesse pour les parents et les professionnels, permet de fluidifier les échanges et de donner du sens à l'action pédagogique.



### « Depuis le début

*de notre mandat, notre engagement envers les familles saint-mandéennes a été au cœur de notre action municipale. Nous avons dirigé nos efforts vers l'amélioration des conditions d'apprentissage des enfants. Nous sommes résolus à garantir des environnements éducatifs stimulants et propices à l'épanouissement intellectuel des jeunes Saint-Mandéens. Cela se traduit, notamment, par des investissements conséquents dans les écoles. »*

**THOMAS BOULLÉ**  
ADJOINT AU MAIRE, DÉLÉGUÉ À LA VIE  
SCOLAIRE ET PÉRICOLAIRE

- ✔ **Renforcement des missions d'accompagnement du Relais Petite Enfance** proposées aux auxiliaires parentales (garde à domicile) et aux assistantes maternelles libérales.



#### ✔ **Soutenir la parentalité :**

Ville lauréate des 1000 premiers jours. De nombreuses actions ont été mises en place pour aider les parents dans leurs compétences parentales. En 2023, 30 ateliers et conférences ont été organisés par la ville à la Maison de la Famille.

## Une Ville engagée pour l'éducation

### Fait

#### Éducation : épanouissement, autonomie et bien-être

- ✔ Pour assurer aux enfants un parcours éducatif cohérent et de qualité tout au long de sa scolarité, la Ville s'appuie sur un nouveau **Projet Éducatif de Territoire**, pour aider les enfants à développer une conscience citoyenne, les sensibiliser à la culture à l'environnement et au sport. Ce nouveau projet éducatif est établi pour une durée de 3 ans (2023-2026).
- ✔ **Un personnel communal à disposition des écoles** : la Ville de Saint-Mandé a volontairement fait le choix d'assister les enseignants dans leurs tâches quotidiennes en affectant de nombreux agents :
  - 22 Atsems qui sont chargés de l'assistance au personnel enseignant pour l'accueil, l'hygiène et la préparation d'ateliers ou d'animations pédagogiques ainsi que de diverses tâches d'entretien dans les classes maternelles,
  - 4 gardiens d'écoles,
  - 6 agents d'entretien,
  - 2 éducateurs sportifs,
  - 82 agents Pôle Action Éducative.
- ✔ Création d'un partenariat avec le Cécifoot pour **sensibiliser les enfants sur le handicap**.

#### Création de mini-séjours durant les vacances d'été et pendant l'année scolaire

- ✔ 19 séjours ont été organisés depuis le début de la mandature (484 enfants). La municipalité a également mis en place des séjours "ski" proposés aux enfants chaque hiver.

## Des écoles plus vertueuses

### Réalisation de nombreux travaux dans les écoles :

- ✔ Rénovation de l'éclairage par de la LED et remplacement des faux plafonds acoustiques : écoles Germaine Tillion, Charles Digeon, maternelle et crèche de La Tourelle.
- ✔ Pose de films solaires dans les groupes scolaires Paul Bert, Tourelle et la crèche de la Maison du Bois.
- ✔ Changement de toutes les fenêtres de la façade sud de l'école Charles Digeon (confort thermique).
- ✔ Réfection des sanitaires du petit Trianon de l'école Charles Digeon.
- ✔ Remplacement de la toiture et isolation du gymnase de l'école Charles Digeon.



### Création de deux cours "îlots"

La Ville a mené un important travail de rénovation et d'aménagement des cours de récréation de l'école maternelle et élémentaire Paul Bert.

- **1 objectif** : transformer ces espaces bétonnés en **îlots de fraîcheurs**.
- **1 priorité** : prévenir tout conflit d'usages tout en favorisant une occupation sereine et harmonieuse de l'espace.
  - ✔ Pour cela : optimisation de la répartition des zones et des fonctionnalités, en créant un environnement propice à une cohabitation fluide et agréable.
  - ✔ Promotion d'une expérience plus apaisante et rafraîchissante. La création d'ombrages soigneusement conçus a permis de rendre les lieux plus accueillants.



## LE SAVIEZ-VOUS ?

Les parents d'élèves peuvent aussi télécharger l'application KIDIZZ pour obtenir plus d'informations sur les séjours organisés par le service périscolaire.

Création de  
**2**  
cours "îlots"  
à l'école Paul Bert



Cour oasis à l'école Paul Bert

Installation de

**68**  
capteurs de CO<sub>2</sub>

**1 462**  
élèves inscrits dans les  
écoles de la Ville

**82**  
agents au  
Pôle Action Éducative

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans sa volonté de favoriser la réussite scolaire des élèves, la Ville a mis en place un laboratoire de langues municipal animé par un intervenant en anglais. Équipé de 30 postes informatiques et d'un logiciel d'apprentissage adapté, il accueille les élèves des classes élémentaires du CP au CE2, tous les jours scolaires pour des séances d'apprentissage de l'anglais à raison de 45 min par semaine.

- ✓ Désimperméabilisation des sols, afin de favoriser une meilleure absorption des eaux pluviales et contribuer ainsi à la régulation du cycle naturel de l'eau.
- ✓ Intégration de la végétation et création d'espaces de détente : la présence de verdure a un impact bénéfique sur la qualité de l'air et sur le bien-être des enfants. Installation de points d'eau et de jeux qui apportent une touche ludique et rafraîchissante à l'espace. Ces installations non seulement invitent à l'amusement et à l'interaction, mais elles contribuent également à abaisser les températures en périodes chaudes, offrant ainsi une oasis de fraîcheur bienvenue.

### Installation de 68 capteurs CO<sub>2</sub>, depuis 2021, dans les écoles et réfectoires

Recommandés par le ministère de l'Éducation nationale, les capteurs de CO<sub>2</sub> sont des outils de mesure utiles dans la lutte contre la propagation de virus, qui permettent le renouvellement d'air et une meilleure aération, particulièrement dans les établissements scolaires. La mesure de la concentration de CO<sub>2</sub> dans l'air permet donc d'apprécier facilement si ce renouvellement est suffisant ou non.



### La Ville a équipé chaque classe élémentaire des écoles publiques de Saint-Mandé d'un Tableau Numérique Interactif.

Le Tableau Numérique Interactif est un outil dont la plus-value n'est pas négligeable tant du point de vue des enseignements que du point de vue des apprentissages chez les élèves. Bien plus novateur que ne le serait la simple association d'un tableau blanc et d'un vidéoprojecteur.



### Une restauration scolaire de qualité

#### La Ville de Saint-Mandé est engagée en faveur d'une restauration scolaire saine, durable et de qualité.

Dans le cadre d'un marché public, la société SOGERES fournit pour le compte de la Ville une restauration au sein des 7 écoles publiques et accueils de loisirs.

- ✓ **La Ville a renforcé la part du bio** pour les repas en passant de 25 % de composantes bio à 50 % en septembre 2021 et continuera à l'augmenter progressivement en passant de 50 % à 70 % pour finir à 80 % en 2024.
- ✓ Plus de 1 350 repas scolaires sont préparés chaque jour et livrés en liaison froide dans les différents restaurants municipaux.





Fête de l'Europe à la cantine de l'école élémentaire Paul Bert.

- ✔ Près de 1,7 M € par an sont consacrés par la Ville à la restauration scolaire.
- ✔ 1 250 enfants en moyenne déjeunent à la cantine tous les jours scolaires et 140 adultes (enseignants, personnel des écoles, restaurant communal).
- ✔ Un total de 230 000 repas à l'année.
- ✔ Mise en place du tri des bio-déchets.
- ✔ Nouvelle tarification individuelle, plus équitable pour les familles.



**Création de temps forts annuels à destination des familles.**

Le Printemps des Familles, Saint-Mandé fête l'été, le Marché de Noël et la Grande Parade.



Printemps des familles 2022

**34**  
membres du  
Conseil Municipal  
des Enfants / Conseil  
Municipal des Jeunes

**36**  
jeunes Saint-Mandéens  
accompagnés pour le  
Brevet d'Aptitude aux  
Fonctions d'Animateur  
(BAFA)

## LE SAVIEZ-VOUS ?

### Qu'est-ce que le Conseil Municipal des Enfants (CME) ?

Le Conseil Municipal des Enfants a pour objectif d'initier les jeunes des classes de CM1 et CM2 à la vie démocratique et à l'apprentissage de la citoyenneté. Il est composé de 24 enfants scolarisés et habitant à Saint-Mandé. Le Conseil est renouvelé intégralement tous les 2 ans.

### Qu'est-ce que le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) ?

À l'image du Conseil municipal, le Conseil Municipal des Jeunes (composé de 10 élus) est un lieu d'immersion dans l'organisation de la vie locale, de débat et de décisions où chacun peut exposer ses idées et développer collégalement des projets pour la commune et ses habitants. Le CMJ, renouvelé tous les 2 ans, représente les jeunes Saint-Mandéens et s'adresse prioritairement à eux.

## Jeunesse

### Le Conseil Municipal des Enfants (CME) et le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

34 jeunes élu(e)s représentent dorénavant la jeunesse Saint-Mandéenne au sein du Conseil municipal des Enfants et du Conseil Municipal des Jeunes. Ces deux structures ont été renouvelées en 2021 et en 2023. Elles sont désormais mieux adaptées aux âges de nos jeunes élus.

### Le rôle de nos jeunes élus

Être le porte-parole de la Jeunesse, représenter et informer les jeunes de sa commune. Proposer, exprimer, confronter ses idées tout en respectant et en étant attentif à la parole des autres.

### Travailler en équipe

- Élaborer des projets pour les jeunes Saint-Mandéens et pour la Ville.
- Participer aux commémorations et aux événements organisés par la Commune.
- Participer activement aux réunions de travail et respecter le règlement du CME.

### Les commissions du CME :

- Sports et loisirs
- Culture et événementiel
- Environnement Patrimoine

### Les commissions du CMJ :

- Santé et Prévention
- Solidarité et Jumelage



Cérémonie d'investiture des nouveaux élus du CME / CMJ en novembre 2023

## Fait

### ✔ Création d'un poste de Coordination et Animation jeunesse.

Cette création de poste témoigne de la ferme volonté de l'équipe municipale de renforcer son engagement envers la jeunesse de Saint-Mandé, en instaurant un cadre spécialement dédié à la coordination, à la rencontre des jeunes et à l'animation. Cette création a pour objectif de favoriser le développement, l'épanouissement et l'implication active des jeunes. Au-delà de ces objectifs, cette démarche s'inscrit également dans une perspective plus large, visant à répondre aux besoins des jeunes, à susciter des vocations porteuses d'avenir, et à générer des opportunités propices à l'émergence d'intérêts diversifiés.

### La jeunesse c'est aussi, depuis le début du mandat :

#### ✔ Aide au BAFA : 36 jeunes accompagnés.

Afin de favoriser un premier emploi pour les jeunes Saint-Mandéens, la Ville leur offre



la possibilité de passer le BAFA à moindre coût. Le Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur, est une formation pour les 16/25 ans, qui permet d'encadrer des enfants et des adolescents en accueil collectif de mineurs (ex : séjours de vacances, accueils de loisirs, camps scout, etc). Le soutien de la commune couvre dorénavant les deux stages théoriques de la formation.

- ✔ **Formation Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1)** : 20 jeunes accompagnés.
- ✔ **Booste ta scolarité** : 6 jeunes accompagnés.
- ✔ **Pass Initiative Jeune** : la Ville aide et valorise les jeunes qui souhaitent réaliser un projet solidaire ou humanitaire.

#### Un environnement propice à l'épanouissement de la jeunesse Saint-Mandéenne :

- **Le Conservatoire de Saint-Mandé** offre à ses élèves un enseignement artistique structuré et complet, de la classe d'éveil jusqu'à la formation d'amateur confirmé à travers des cours individuels et des pratiques collectives (musique, danse, théâtre, jazz et musiques actuelles).
- La **Médiathèque** propose un espace jeunesse, libre d'accès.
- Le **Cresco** propose de nombreuses **activités dédiées aux jeunes** :
  - ✔ **3D facile** : des ateliers sont proposés tous les mercredis à 16h, pour découvrir la modélisation 3D et l'électronique facile : objet fluorescent, villages 3D, robots articulés, ventilateurs solaires ... à son rythme, avec un projet personnalisé selon son âge et ses envies.
  - ✔ **E-sport** : pratique du "e-sport", un après-midi dédié aux jeux vidéo compétitifs et coopératifs, chaque participant a accès à un PC gamer, une Nintendo switch ou PS4. Les samedis de 14h à 16h. À partir de 12 ans.
  - ✔ **Cres'cook** : chaque deuxième et dernier mercredi du mois, Cresco propose aux petits et grands de participer à des ateliers de cuisine.
  - ✔ Dans le cadre de la **Micro-folie**, un **musée numérique en anglais** est proposé aux jeunes de 14 à 18 ans. Il est proposé aux jeunes de pratiquer l'anglais à l'oral en explorant les œuvres d'arts de la Micro-Folie, une activité encadrée par une médiatrice bilingue, tous les mercredis à 18h.



#### « Au fil des années,

*Saint-Mandé a travaillé à offrir aux jeunes un environnement propice à leur développement et à répondre à leurs attentes. Notre objectif est de créer une ville où chaque jeune se sente valorisé, écouté et soutenu dans ses projets. Nos plus jeunes ont également la possibilité de s'engager activement dans la vie de notre commune grâce au Conseil Municipal des Enfants (CME) et au Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Ces instances leur offrent un espace de dialogue et de proposition, où ils peuvent faire entendre leur voix, participer à la prise de décision et aux grands moments de la Ville. Ensemble, nous construisons l'avenir de Saint-Mandé, et je suis convaincue que notre jeunesse, y compris le CME et le CMJ, sera à la hauteur des défis qui se présentent à nous. »*

**MARIA TUNG**  
ADJOINTE AU MAIRE DÉLÉGUÉE À  
LA JEUNESSE, À LA VIE LOCALE ET  
AU VIVRE ENSEMBLE

# SOUTENIR LES PLUS FRAGILES



« *Naturellement et si nous pouvons nous féliciter de notre bilan, nous sommes conscients que les crises sanitaires, sociales et économiques, qui se succèdent depuis trois ans, ont considérablement bouleversé le quotidien de chacune et de chacun. C'est pour cette raison que nous souhaitons nous adapter et faire évoluer nos projets et nos actions avec pour ambition de continuer à faire rayonner sur notre ville le principe d'égalité.* »

**ALAIN ASSOULINE**  
ADJOINT AU MAIRE, DÉLÉGUÉ À  
LA SOLIDARITÉ, À LA SANTÉ, AUX  
SENIORS, AUX LIENS ENTRE LES  
GÉNÉRATIONS ET AUX HANDICAPS

## Fait

### Un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) aux côtés des plus fragiles.

Avec pour missions d'informer, d'orienter et d'accompagner les plus fragiles, le Centre Communal d'Action Sociale s'appuie sur des actions ciblées et adaptées à chacun.

- ✔ **Formation de nos agents aux violences intra-familiales** : mieux appréhender l'ampleur du phénomène, comprendre les mécanismes de la violence au sein du couple, apprendre à repérer une situation de violence, adapter sa posture professionnelle à une situation de violences conjugales, favoriser l'orientation des victimes vers les structures et professionnels ressources.
- ✔ **Mise en place d'un Partenariat avec la Troisième Rive** (Association de psychologues cliniciens / Dispositif Boussole).
- ✔ **Mise en place d'une permanence d'une conseillère numérique** : depuis son arrivée le 1<sup>er</sup> juin 2022, **631 personnes ont été reçues**.
- ✔ **Création d'une mutuelle communale**, afin de permettre aux Saint-Mandéens de bénéficier d'une complémentaire santé de qualité à des prix compétitifs. Il s'agit d'un dispositif de solidarité non obligatoire, qui traduit la volonté politique des élus d'offrir un service public local de qualité aux Saint-Mandéens.

### Augmentation des aides financières :

- ✔ Chèque d'accompagnement personnalisé (alimentaire) : montant passé de 100 €/adulte à 200 € et de 60 €/enfant à 80 €.
- ✔ Chèques remis au moment des fêtes de fin d'année (aux familles accompagnées) : montant passé de 15 € à 40 €.
- ✔ Le plafond des aides sur l'année est passé de 600 € à 700 €.
- ✔ Permanence d'un juriste spécialiste des questions du logement, par téléphone ou en présentiel, le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudi matin de 9h à 12h.



Distribution des colis de Noël par le CCAS

## Crise COVID

Dans une période de pandémie mondiale sans précédent, les villes ont été fortement sollicitées. Collectivités, agents, CCAS, associations, commerçants, habitants, etc. : tous se sont mobilisés pour assurer la continuité des services, s'entraider et développer des initiatives solidaires.

- LE CENTRE MUNICIPAL DE DEPISTAGE

Installé au centre Cochereau (2 avenue de Liège à Saint-Mandé).

- LE CENTRE MUNICIPAL DE VACCINATION

En 2021, la Ville ouvrait les portes de son centre de vaccination au sein de Cresco, doublé d'un centre d'appels. Au plus fort de la crise, le centre a fonctionné grâce à l'implication de plus de 200 professionnels de santé.

Après 15 mois d'existence et 210 000 injections réalisées, le centre de vaccination de Saint-Mandé a fermé ses portes le 15 mars 2022.



« *Le centre de vaccination de Saint-Mandé/Vincennes a été un des premiers centres à ouvrir dans le Val-de-Marne, en 2021. Il répondait à l'époque à l'urgence de la situation sanitaire et au besoin d'offrir une solution pratique et sûre pour les Saint-Mandéens. Notre ville peut d'ailleurs être fière d'avoir un des meilleurs taux de couverture vaccinal de France. Cette ouverture s'est inscrite dans la suite des initiatives prises par Julien Weil, Maire de Saint-Mandé et Charlotte Libert-Albanel, Maire de Vincennes, en lien avec les professionnels de santé des deux communes, avec notamment la mise en place d'un centre de dépistage Covid-19 au centre Cochereau (2 avenue de Liège à Saint-Mandé).* »

**ALAIN ASSOULINE ,  
ADJOINT AU MAIRE, DÉLÉGUÉ À LA SOLIDARITÉ, À  
LA SANTÉ, AUX SENIORS, AUX LIENS ENTRE LES  
GÉNÉRATIONS ET AUX HANDICAPS**

# LA SANTÉ

## Fait

### ✔ Création d'un pôle santé.

Officiellement créé le 1<sup>er</sup> juillet 2022, le Pôle Santé est né d'une volonté de l'équipe municipale de faire évoluer, valoriser et consolider l'offre de soins sur la ville en rendant son territoire attractif.

Deux structures font parties intégrantes du Pôle, respectivement : le Centre de Santé Infirmiers (CSI) et le Service Infirmier de Soins à Domicile (SSIAD).

Les actions de santé publique intégrées au Pôle sont représentées et portées de manière transversale.

**SSIAD** (en 2022)**16788**

jours

**86,85%**

du taux d'occupation

**Financement**Assurance Maladie  
(via Agence Régionale de Santé)**CSI** (en 2022)File active de **287** patients**Financement**

Assurance Maladie et la Ville de Saint-Mandé

**LE SAVIEZ-VOUS ?****GROUPE PROCHE AIDANTS**

Sous l'égide d'une psychologue, il est proposé un espace-temps mensuel à celles et ceux qui prennent soin d'un proche dépendant. Ces rencontres permettent de se ressourcer collectivement dans un cadre confidentiel, sécurisant et de non jugement.

**ACTIONS DE SANTÉ PUBLIQUE**

Huit ateliers sur le thème de la "prévention des risques cardiovasculaires" ont été réalisés entre la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2022 et du 2<sup>e</sup> semestre 2023 sous forme d'atelier théorique et d'atelier culinaire.

Les actions se poursuivent en 2024 avec différentes thématiques et en ciblant le tout public.

- **Le Centre de Santé Infirmiers**

Prodigue des soins infirmiers et dispense des traitements à tous et à tout âge, uniquement sur prescription médicale. L'équipe d'infirmiers, assure les soins à domicile et au Centre de Soins sur rendez-vous et 7j/7. Avec une astreinte téléphonique les week-ends et jours fériés.

- **Le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)**

Le SSIAD, avec une capacité de 57 places, intervient à domicile sur prescription médicale auprès : des personnes âgées de 60 ans et plus, malades ou en perte d'autonomie ; des personnes de moins de 60 ans en situation de handicap ou atteintes d'une maladie chronique.

L'équipe essentiellement composée d'aides-soignants et d'infirmiers réalise, des soins d'hygiène et de confort et des soins infirmiers.

- **Les actions de santé publique**

Les actions de santé publique sont portées par le Pôle Santé et font parties intégrantes de la politique municipale de santé. L'objectif étant de mettre en place un programme annuel qui sera proposé à l'ensemble des Saint-Mandéens.

**De nombreuses perspectives :**

**Poursuivre la déclinaison de la politique municipale de santé :**

- **Accompagner et mettre en place la réforme du Service Autonomie à Domicile (SAD) avec négociation du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) dans cette nouvelle optique ;**
- **Accompagner la création de la Maison de Santé Pluri professionnelle dans toutes ses phases ;**
- **Proposer un programme de santé publique annuel à destination de la population saint-mandéenne et organiser et animer les actions ;**
- **Développer l'activité du SSIAD et du CSI en corrélation avec les besoins du territoire ;**
- **Réfléchir au développement de nouvelles prises en charge ;**
- **Proposer des rendez-vous non programmés pour le Centre de Santé Infirmiers (au Centre).**

## Fait

### ✓ Création d'une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) : un système de santé de proximité

La CPTS Autour du Bois couvre 3 communes : Saint-Mandé, Vincennes, Fontenay-sous-Bois (124 139 habitants). Elle compte 217 adhérents. Elle a pour objectif de mieux organiser les parcours de soins au bénéfice du patient et des soignants. Ceci se traduit par un renforcement de la coopération des praticiens entre eux et avec tous les acteurs du territoire.

La CPTS s'inscrit dans une démarche pluri-professionnelle. Ce collectif de professionnels de santé s'engagent à partager des valeurs communes et se fédèrent autour d'actions portées par un projet de santé.



#### Saint-Mandé engagée aux côtés de la CPTS :

- Aide au démarrage
- Subventions de démarrage en 2022
- Mise à disposition de locaux
- Prêt de salle

## LES SENIORS

Notre ville est attentive aux seniors et à leurs besoins notamment pour leur permettre d'y vivre une retraite épanouissante et riche en rencontres. Les activités pour les seniors ont été mises entre parenthèses pendant un certain temps, le Covid rendant incertaine toute projection de voyages ou loisirs. La Ville a profité de ce temps pour mener à bien une réflexion sur sa politique à l'attention des seniors et pour mettre en place les différents engagements du programme de l'équipe municipale.



## Fait

**La création d'un nouveau poste de Responsable des animations seniors en 2022 démontre la volonté de la Ville d'accompagner les seniors dans leur quotidien, qu'il soit festif, sportif ou culturel.**

- ✓ Développement des animations pour les seniors.
- ✓ Des événements créateurs de liens.
- ✓ Suspendus durant la COVID, les animations et activités à destination de nos seniors ont repris du service en 2022, avec succès.

# 313

seniors ont participé aux animations municipales

# 2

séjours organisés

# 14

sorties

# 9

activités différentes chaque semaine

# 1 600

colis de Noël distribués en 2023

# UNE POLITIQUE INTERVENTIONNISTE ET VOLONTARISTE



« Notre équipe  
a fait le choix  
de mener une

**politique  
volontariste** de  
préservation de la diversité  
commerciale. Nous sommes  
conscients de l'importance  
des petits commerces dans  
la vitalité de notre ville. Ils  
contribuent non seulement  
à l'économie locale, mais  
aussi à l'animation de nos  
rues. »

**MARIANNE VÉRON**  
ADJOINTE AU MAIRE, DÉLÉGUÉE À  
LA PROPRETÉ, AU CADRE DE VIE, À  
LA REDYNAMISATION DU COMMERCE  
LOCAL ET AU DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE



Petit Bateau, 18 avenue du Général de Gaulle

## Fait

**Des mesures concrètes pour favoriser l'implantation de commerces dans nos quartiers.**

Soutien au commerce local :

- ✔ **Création d'un poste de "Manager de centre-ville"** pour accompagner les acteurs économiques et renforcer le développement du commerce de proximité.
- ✔ **Mise en place d'aides financières** pour les commerces indépendants afin de les aider à s'installer et à se développer dans notre ville.
- ✔ **Diversification de l'offre commerciale** en favorisant l'implantation de commerces répondant aux besoins spécifiques de nos quartiers.



Restaurant La Cabane, 48 rue Jeanne d'Arc

- ✔ **Élargissement du périmètre de sauvegarde** afin de préserver la qualité et la diversité de l'offre commerciale de proximité.
- ✔ **Organisation d'animations municipales** avec la participation des commerçants.
- ✔ Grâce à l'initiative pro-active de la municipalité, le paysage commercial de notre ville a connu une véritable **revitalisation** avec l'**installation de trois nouveaux commerces** très attendus. Petit Bateau, La Cabane et la Galerie Jean-Baptiste Bouvier apportent non seulement une diversité de produits et de services, mais également une dynamique nouvelle à notre tissu commercial. En outre, la municipalité continue de favoriser l'activité commerciale en accueillant deux commerces supplémentaires en cours d'installation. La Gaminerie, située au 56 avenue du Général de Gaulle, promet d'apporter une offre diversifiée de vêtements pour enfants et d'articles de puériculture. De plus, le futur coffee-shop au 87, avenue du Général de Gaulle devrait offrir un espace accueillant, créant ainsi un lieu de rencontre et d'échange.
- ✔ L'engagement de la municipalité à soutenir l'économie locale et à promouvoir une atmosphère dynamique se concrétise par ces nouvelles installations et projets en cours, contribuant à renforcer le tissu commercial.

### Fait

#### Une politique d'animation entièrement repensée.

- ✔ Les initiatives phares de cette politique d'animation incluent des événements tels que **la chasse aux œufs à Pâques**, qui a rassemblé les familles autour d'une quête ludique et gourmande, ainsi que le **Printemps des Familles**, une journée dédiée aux activités pour toutes les familles.
- ✔ La **piétonnisation du Val de Gaulle** est désormais une manifestation incontournable du mois de juin.



Le Val de Gaulle en fête



- ✔ L'été a également été marqué par un festival estival intitulé "**Saint-Mandé fête l'été**", offrant des animations de plage au Jardin Alexandre David-Néel.
- ✔ La Ville n'a pas manqué de soutenir le tissu associatif local en organisant, chaque année, le **Forum des Associations**, permettant aux Saint-Mandéens de s'impliquer activement dans la vie de la commune.



La grande parade de Noël



« En mettant en place un **programme de festivités intergénérationnelles**, notre équipe municipale a cherché à dynamiser la vie de la commune et à renforcer les liens sociaux entre ses habitants, tout en faisant de Saint-Mandé une ville toujours plus attractive et animée tout au long de l'année. »

**JULIEN WEIL**  
**MAIRE DE SAINT-MANDÉ**  
**VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL-DE-MARNE**

- ✔ **L'accueil des nouveaux Saint-Mandéens** a également joué un rôle clé dans cette politique, renforçant le sentiment d'appartenance à Saint-Mandé.
- ✔ **La fête de l'automne** a mis en valeur le patrimoine local et les traditions saisonnières, favorisant les échanges entre les habitants et les commerçants de la ville.
- ✔ Enfin, les festivités de fin d'année ont été marquées par **le marché de Noël** et **la Grande Parade**, apportant une ambiance féérique et festive. La Grande Parade de Noël, créée en 2021, a connu un franc succès dès ses débuts ! Un cortège de 10 chars électriques, une nouvelle chorégraphie chaque année, plus de 160 costumes, des figurants et danseurs Saint-Mandéens.

Cette politique a eu un impact significatif sur la vie de la commune. En encourageant les rencontres intergénérationnelles, elle a créé une dynamique citoyenne et a contribué à renforcer la cohésion sociale à Saint-Mandé.



# UNE COMMUNE INNOVANTE

## Fait

### Poursuite de la modernisation de l'action publique.

- ✔ **Mise en place d'un nouvel accueil téléphonique.** Les agents du standard vous répondent plus rapidement :
  - + de 1500 appels traités par mois.
- ✔ **Dématérialisation** : notre objectif a été de simplifier les démarches administratives, de réduire les délais de traitement et d'améliorer la qualité du service offert aux administrés.
- ✔ **Mise en place du dépôt en ligne** des demandes d'autorisations d'urbanisme, avant la date butoir imposée par l'État. La Ville était une commune pilote dans ce domaine.
- ✔ **Évolution du site internet de la Ville** :
  - Simplification de l'accès à l'information.
  - Prise en compte du parcours du citoyen.
  - Une meilleure présentation de l'offre de service sur le site Internet et le développement des téléprocédures afférentes (scolaire, périscolaire, petite enfance, conservatoire et urbanisme) permettent aux Saint-Mandéens de faire des choix éclairés pour leurs demandes de services et d'être autonomes pour réaliser leurs inscriptions ou demandes via les téléprocédures.
- ✔ **Sécurisation de notre système informatique.** Afin de lutter contre les nombreuses tentatives de cyberattaque et de protéger les données des agents et des citoyens, la sécurité du système informatique a été améliorée sur les points suivants :
  - Durcissement des règles de sécurité pour les agents.
  - Changement des barrières de sécurité vis à vis d'Internet.
  - Cryptage de toutes les communications transportant des données personnelles.
  - Amélioration du contrôle de la sécurité grâce à de nouveaux logiciels.



« *Au cours*

*des 3 dernières*

*années, nous avons*

*mis en place plusieurs*

*initiatives et actions*

*visant à promouvoir*

*l'innovation, à favoriser*

*le développement*

*numérique pour*

*améliorer les services*

*offerts à nos citoyens.*

*La Ville de Saint-Mandé*

*s'est engagée dans*

*la transformation de*

*son administration*

*autour de quatre*

*axes : la numérisation*

*des services, le*

*développement*

*de l'innovation,*

*la facilitation des*

*démarches des citoyens*

*et la sécurisation du*

*système d'information. »*

**FLORENCE CROCHETON-BOYER**  
**1<sup>ÈRE</sup> ADJOINTE AU MAIRE, DÉLÉGUÉE**  
**À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE**  
**ET NUMÉRIQUE, À L'URBANISME,**  
**AUX GRANDS PROJETS ET AUX**  
**MOBILITÉS**

## Budget d'investissement de 2020 à 2025

# 950 000 €

Numérisation des services

# 371 000 €

Facilitation des démarches  
des citoyens

# 998 000 €

Sécurisation informatique

# 325 000 €

Développement de  
l'innovation

- ✔ Mise en place de permanences par une conseillère numérique au CCAS.
- ✔ Des téléprocédures plus cohérentes et sécurisées, afin de mieux répondre au cadre de la **protection des données** et de la **protection des mineurs** en prenant en compte les volontés et les attentes du citoyen.
- ✔ Afin d'assurer la sécurité des piétons, la Ville de Saint-Mandé a mis en place **une expérimentation (24 mois) d'un projet novateur de création d'un passage lumineux et connecté**. Ce passage a été conçu pour offrir une traversée sécurisée et agréable aux piétons, en particulier lors des heures de faible luminosité. Des dispositifs d'éclairage LED ont été installés le long du passage, offrant une visibilité optimale aux piétons et aux automobilistes.



Le passage lumineux et connecté Flowell



Site internet de la ville

# UNE OFFRE SPORTIVE VARIÉE ET RECONNUE



Un nouveau mur d'escalade au Centre Roger Vergne

## Fait

Depuis de nombreuses années la Ville de Saint-Mandé modernise ses structures sportives. Les infrastructures municipales sont régulièrement rénovées pour offrir à tous des activités sportives.

- ✔ **Création d'un mur d'escalade** qui offre aux passionnés de tous niveaux un lieu de pratique adapté et sécurisé.
- ✔ **Ouverture du stade des Minimes aux familles Saint-Mandéennes le dimanche après-midi.** En ouvrant le stade des Minimes tous les dimanches de 14h à 17h (sauf pendant la pause hivernale des vacances



## « Notre engagement

*envers l'amélioration des infrastructures sportives et l'encouragement de la pratique sportive pour tous, reste au cœur de notre action municipale. La Ville de Saint-Mandé peut être fière de son panel d'activités physiques variées, de ses associations, ainsi que de son parc d'équipements sportifs, entretenu et régulièrement rénové. Notre objectif est de permettre à chacun d'accéder facilement à une activité physique et sportive, quels que soient son âge, son envie et ses aspirations ! >>*

**CHRISTINE SEVESTRE**  
ADJOINTE AU MAIRE, DÉLÉGUÉE AUX SPORTS  
ET À LA VIE ASSOCIATIVE

Créé dans le cadre des jeux olympiques et paralympiques qui auront lieu à Paris cette année, la Ville de Saint-Mandé a obtenu le label *Terre de Jeux* afin de mieux faire vivre l'aventure olympique aux Saint-Mandéennes et Saint-Mandéens.



Piscine du Centre sportif Roger Vergne



## « Le tissu associatif

*est un pilier essentiel de notre commune. Les associations, qu'elles soient culturelles, sportives, sociales... jouent un rôle clé dans la cohésion sociale et le développement local. Elles créent des liens entre les Saint-Mandéens, renforcent le tissu social et contribuent à l'épanouissement de chacun. Le dévouement et l'engagement des bénévoles est une source d'inspiration pour nous tous. »*

**CHRISTINE SEVESTRE**  
**ADJOINTE AU MAIRE, DÉLÉGUÉE**  
**AUX SPORTS ET À LA VIE**  
**ASSOCIATIVE**

de la Toussaint aux vacances de printemps), nous offrons un nouvel espace convivial à la disposition des familles, qui peuvent se rassembler, jouer et pratiquer différentes activités sportives ensemble. Ce projet vise à renforcer le lien social et à promouvoir un mode de vie actif et équilibré pour tous.

- ✔ Ouverture nocturne de la piscine, les mercredis soirs de 20h à 22h, depuis le 8 septembre 2021.

- ✔ Recrutement d'un coach sportif pour la salle de musculation depuis le 8 février 2023, très apprécié des usagers.

### Plusieurs investissements ont été réalisés dans la réfection de nombreuses structures sportives :

- ✔ **Centre sportif Roger Vergne** : rénovation du plafond du gymnase et rénovation thermique et énergétique avec le remplacement des chaudières et de la centrale du traitement de l'air, ce qui va améliorer le confort des usagers, mieux protéger le bâti et surtout engendrer des économies d'énergie significatives grâce à une récupération à haut rendement des calories sur l'air rejeté. Travaux de remise en peinture de la piscine et création de terrasses en bois au Solarium. 
- ✔ **Gymnase Benzoni** : réfection des vestiaires, rénovation du plafond du gymnase et passage en Led de toutes les lampes situées dans les parties communes. 
- ✔ **Salle Omnisports** : réfection des éclairages et des tatamis du Dojo 1. Remplacement des menuiseries extérieures.
- ✔ **Stade des Minimes** : création d'une rampe d'accès PMR, rénovation des vestiaires et des paniers de basket, isolation thermique du dojo, remplacement des menuiseries extérieures et installation de panneaux solaires pour l'eau chaude sanitaire.

### Encourager la vie associative

Notre municipalité encourage et accompagne la vie associative. Pour mieux faire connaître ses associations, la Ville organise chaque année sa traditionnelle Fête des Sports et des Associations. La Ville soutient avec conviction les bénévoles qui œuvrent

pour que les valeurs du sport, de l'éducation, de la formation et de la création de lien social soient au cœur de la vie de la commune. Aussi, chaque année, les sportifs et les bénévoles sont mis à l'honneur lors d'une cérémonie qui leur est dédiée.

**Soutien aux initiatives associatives :**

✔ **Téléthon**

Chaque année, la Ville de Saint-Mandé se mobilise pour le Téléthon. Depuis le début de la mandature, ce sont 32 183 euros collectés !

✔ **Princesse Margot**

L'association Princesse Margot, créée en 2012, a pour mission de soutenir les enfants et les adolescents à traverser l'épreuve d'un cancer pédiatrique. Grâce au partenariat et au soutien de la Ville, l'association a pu ouvrir une Maison de Parents à Saint-Mandé pour héberger les parents d'enfants hospitalisés loin de leur domicile.

✔ **Le Village des Enfants Extraordinaires**

Afin de rompre l'isolement que subissent certains enfants porteurs de handicap et leurs familles, l'association, soutenue financièrement par la Ville, a imaginé un projet novateur et ambitieux : ouvrir le tout premier Village des Enfants-Extraordinaires. À l'initiative de ce lieu ludo-éducatif, un couple Saint-Mandéen.

# UNE IDENTITÉ CULTURELLE FORTE

**Conservatoire :**

Le Conservatoire assure les fonctions d'enseignement spécialisé de la musique, de la danse et du théâtre sur deux sites (cours individuels ou en groupe), mais aussi la diffusion d'événements sur la ville tout au long de l'année.



Conservatoire Robert Lamoureux

**Conservatoire :**

**37**  
agents

**707**  
élèves toutes disciplines  
confondues

**474**  
heures d'enseignement  
par semaine

### Fait

- ✔ Mise en place d'une pédagogie innovante au Conservatoire.
- ✔ Ouverture d'une classe de soundpainting, de percussion au piano et d'un orchestre à vent supplémentaire.
- ✔ Mise en place d'un nouveau projet d'établissement du Conservatoire : les établissements d'enseignement artistique nécessitent un projet d'établissement pour guider leur action sur une fenêtre de 3 à 5 ans. C'est une demande du ministère de la Culture, en vue notamment du classement (arrêté de classement des EEA en date du 15/12/2006). Il a été réalisé par la direction en concertation avec les professeurs et agents administratifs du Conservatoire, au regard de la commande des élus (modernisation, renouvellement pédagogique, transversalité, incorporation des ateliers de musique actuelles du service des activités musicales). 6 mois de discussion et de rédaction.



### ✔ Création d'un nouveau pôle musical "Le Studio"

Le nouveau pôle musical "Le Studio", situé en face de l'école Paul Bert, vient compléter l'offre d'enseignement culturel proposée au Conservatoire Robert Lamoureux et au Centre Pierre Grach.

Ce bâtiment de 340 m<sup>2</sup> offre des installations complètes pour la pratique musicale, répondant aux normes acoustiques les plus élevées.

Environ 230 élèves, encadrés par 11 professeurs, y explorent diverses disciplines musicales telles que le big band, les harmonies, la guitare, le chant, le saxophone et le piano. Le Conservatoire, à travers cette nouvelle structure, aspire à offrir un environnement propice à l'apprentissage et à l'épanouissement musical des jeunes Saint-Mandéens.



"Le Studio"



Inauguration du nouveau pôle musical "Le Studio" en décembre 2023

### Les Micro-Folies

Saint-Mandé vient d'intégrer le dispositif Micro-Folie à son offre culturelle. Il s'agit d'un équipement mettant à disposition de tous, de la petite enfance aux seniors, des contenus culturels, ludiques et technologiques. Gratuit et ouvert à tous, il est composé de plusieurs espaces dont le principal consiste en un musée numérique contenant plus de 1 700 œuvres numérisées issues d'établissements partenaires régionaux, nationaux et internationaux.

# UNE OFFRE CULTURELLE RICHE ET DIVERSIFIÉE

### Fait

Inauguré le 7 septembre 2019, Cresco vous propose un espace de 3200 m<sup>2</sup> dont un auditorium de 250 places, un rez-de-chaussée totalement modulable, 15 salles réservées aux associations, une cafétéria, un roof-top servant d'amphithéâtre, un incubateur d'entreprises, un espace de co-working... Un équipement à la pointe de ce qui se fait de mieux, pour diffuser la culture à Saint-Mandé sous toutes ses formes : le théâtre, la musique, les spectacles, les conférences, les expos...

**Une offre variée et toujours plus ouverte vers le public.**

#### ✔ Saisons culturelles

À Saint-Mandé, les saisons culturelles offrent une programmation diversifiée et revue chaque année. Si on retrouve des pièces classiques, de création, des seuls en scène, de la musique et des spectacles pour enfant... chaque saison évolue au rythme de thématiques posées.

#### ✔ CrescoTech

Création d'un studio d'enregistrement vidéo. Ce studio est ouvert aux artistes pour leurs essais filmés, aux directeurs de casting et réalisateurs, aux professionnels



**CRESCO :****12**  
agents**277 640 €**  
de budget de fonctionnement par an**+ de 60 000**  
passages par an**5 500**  
visiteurs / mois  
se rendent à Cresco

de l'audiovisuel et du spectacle vivant, aux agences de communication, aux organisateurs de formation. Cet équipement de pointe peut répondre à divers projets et créations de contenus audiovisuels : communication, films institutionnels, teasers, auditions, selftapes, masterclass, e-learning...

Pratique du "e-sport" : un après-midi dédié aux jeux vidéos compétitifs et coopératifs, chaque participant a accès à un PC gamer, une Nintendo switch ou PS4.

✔ **Crescozen**

Pour retrouver de la sérénité, des cours de yoga et de sophrologie sont accessibles à toutes et tous !

✔ **Crescocoook**

Chaque deuxième et dernier mercredi du mois, Cresco propose aux petits et grands (à partir de 4 ans) de participer à des ateliers de cuisine en présentiel ou en distanciel.

✔ **Nouveautés**

Développement des ateliers parents/enfants : cuisine, ateliers danse, ateliers image, arts visuels.



« **Adaptée** à tous les âges, la culture à Saint-Mandé offre à chaque personne un grand choix de spectacles, concerts, conférences, dotée d'une politique tarifaire modérée.

Le "Studio", pôle consacré aux musiques actuelles lié au Conservatoire, a ouvert ses portes et les travaux de réhabilitation de la médiathèque qui ont été engagés, seront terminés à l'automne 2025, pour une médiathèque moderne et innovante. Le Festival Classique/Jazz pour la 5<sup>e</sup> année consécutive connaît une forte progression de sa fréquentation. L'histoire de notre ville a été mise en valeur par le biais de découvertes ludiques de la municipalité. Le cinéma est revenu à Saint-Mandé au Cresco où des projections à thèmes sont régulièrement proposées. Fidèles à nos engagements de campagne, nous avons mis en œuvre les projets de notre programme 2020/2026, assurés que la construction et la rénovation de nos bâtiments culturels profiteront à l'ensemble de notre population. »



**En cours**

**Rénovation de la Médiathèque.**

- ☑ Ouverture de la Médiathèque à tous les publics, notamment à un public jeune qui fréquente peu l'équipement.
- ☑ Création d'un lieu convivial et moderne.
- ☑ Susciter la curiosité et inviter à découvrir la médiathèque.
- ☑ Bâtiment accueillant et confortable.
- ☑ Nouvelle image de la Médiathèque.
- ☑ Mise en place des parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) en mode transverse.
- ☑ Programmation Jeune public.
- ☑ Lancement d'une saison Cinéma.

Pour **poursuivre la rénovation énergétique du bâtiment** commencée en 2020 (isolation de la toiture et remplacement des menuiseries extérieures). Il est prévu :

- ☑ l'installation d'une centrale de traitement d'air à double flux,
- ☑ l'isolation des murs,
- ☑ la mise en place d'une Gestion Technique Centralisée,
- ☑ le remplacement de l'ensemble de l'éclairage par de la LED.



Projet de rénovation de la médiathèque

Photo non contractuelle

# UNE VILLE SOUCIEUSE DE PRÉSERVER ET D'EMBELLIR SON CADRE DE VIE

## 42

arbres plantés

## 3

fleurs du label  
Villes et Villages  
Fleuris



### Fait

**La municipalité œuvre au quotidien pour améliorer davantage le cadre de vie des Saint-Mandéens.**

- ✔ **Rénovation du quartier Nord.** L'objectif du nouvel aménagement est de redonner toute leur place aux piétons, aux circulations douces en diminuant l'emprise de la voirie et en accentuant la végétalisation.
- ✔ **Création du Square de la Pointe Paul Bert :** tout le "triangle" formé par la pointe Paul Bert a été redessiné et repensé afin de créer un espace convivial tant pour les riverains que pour les parents d'élèves.
  - ✔ Les rues Cailletet et Paul Bert sont confortées en voies piétonnes. Les trottoirs sont supprimés au profit d'espaces verts et la chaussée est transformée en une large allée piétonne (revêtement en dalles de granit et d'un enrobé rougissant).
  - ✔ L'éclairage public est remplacé avec la pose de candélabres (à la place des lanternes sur les façades).
  - ✔ Des parvis marquant l'entrée des écoles élémentaire et maternelle sont créés. Des contrôles d'accès (bornes escamotables) depuis la rue de Bérulle jusqu'à la rue Mongenot sécurisent le lieu en garantissant l'absence de véhicules dans cette zone.



- ✔ Création d'un parc paysager et de jeux pour enfants.

- ✔ **Mise en place d'une charte d'aménagement** qui pose les principes d'une identité continue et d'une cohérence d'ensemble concernant les aménagements urbains au service de la qualité de vie des Saint-Mandéens. Utilisée pour la première fois avenue Quihou, elle sert de cadre pour tous les travaux futurs.

- ✔ Nouveau **plan de fleurissement** moins gourmand en eau et qui favorise la biodiversité, récompensé, en 2023, par l'obtention d'une 3<sup>e</sup> fleur du label *Villes et Villages fleuris*.



Jardin à la française de la place Charles Digeon



Square de la Pointe Paul Bert



Avenue Quihou



« Notre ville est un

véritable atout, et notre engagement a été de préserver et d'améliorer son cadre de vie pour le bien-être de tous. Au cours de ces trois dernières années, nous avons mis en œuvre une série de projets et d'actions visant à valoriser notre environnement urbain unique. La préservation et l'embellissement de notre cadre de vie a été au cœur de nos préoccupations, tout en cherchant à l'adapter aux besoins actuels des Saint-Mandéens et aux enjeux environnementaux. »

**MARIANNE VÉRON**  
**ADJOINTE AU MAIRE, DÉLÉGUÉE À LA PROPRETÉ, AU CADRE DE VIE, À LA REDYNAMISATION DU COMMERCE LOCAL ET AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

**La Ville s'engage dans la préservation de son tissu urbain en adoptant une approche stratégique visant à contrer les projets de densification.** Cette orientation repose sur la mise en place de plusieurs leviers d'action définis notamment dans les documents de planification, hier dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme (PLU), aujourd'hui par le biais du PLU Intercommunal (PLUI) en vigueur depuis début 2024. Dans ce cadre, la municipalité tend autant que possible à limiter les nouvelles opérations immobilières, à préserver son identité urbaine en rajoutant à son inventaire de nouveaux bâtiments à protéger contre les démolitions, conformément aux intérêts patrimoniaux de la Commune, et enfin en contractualisant avec l'État pour répondre à ses obligations, par la création avec intelligence de Logements Locatifs Sociaux (LLS) dans le tissu urbain.

Cette approche réfléchie démontre l'engagement de la municipalité à assurer un développement urbain équilibré tout en préservant les caractéristiques qui font de la Ville un lieu unique et identifiable.



Projet de réaménagement du cœur de ville



« Je suis  
animé d'une

**détermination  
sans faille** pour

*faire de notre projet de réaménagement une réalité. Je veux que nous soyons fiers de notre Ville, que nous nous y sentions bien et que nous puissions la faire vivre ensemble. »*

**JULIEN WEIL**  
**MAIRE DE SAINT-MANDÉ**  
**VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL**  
**DÉPARTEMENTAL DU VAL-DE-MARNE**

## Réaménagement du Cœur de Ville

### En cours

**Un engagement municipal : celui de porter un projet fort pour l'avenir de son centre-ville.**

Le réaménagement du Val de Gaulle est un projet ambitieux qui vise à donner une nouvelle identité au Cœur de ville. Fruit d'un engagement de campagne et d'une large concertation avec les habitants, ce projet est un pas significatif vers une ville plus attractive, en améliorant l'aménagement de l'espace public et en mettant en valeur la nature en milieu urbain.

### Les grands axes du projet :

- ☑ Des trottoirs élargis pour améliorer le confort et la sécurité des piétons.
- ☑ Une végétalisation de l'espace avec la plantation d'arbres et de jardinières de pleine terre.
- ☑ Une circulation apaisée grâce à une mise en sens unique de l'avenue (Nord ->Sud).





- ☑ Une zone 30 maintenue et la mise en place d'un radar pédagogique.
- ☑ Dans le sens Nord -> Sud, sens définitif de circulation via l'avenue du Général de Gaulle, tous les arrêts de bus reprennent leur emplacement initial.
- ☑ Dans le sens Sud -> Nord, tous les arrêts de bus sont maintenus avec un contournement via la rue Sacrot, le boulevard de la Guyane et l'avenue Victor Hugo. Seul l'arrêt "Mairie de Saint-Mandé" est légèrement déplacé.

**Des travaux réalisés pour un environnement urbain plus agréable :**

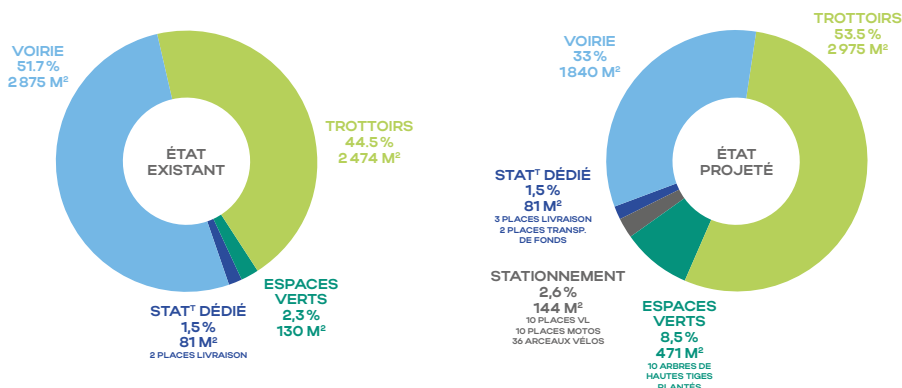
- ☑ Reprise complète des trottoirs et de la chaussée.
- ☑ Réaménagement de l'entrée du carrefour Victor Hugo dans la continuité des jardins de la Place Charles Digeon.
- ☑ Trottoirs prévus en dallage granit.
- ☑ Stationnements prévus en pavé avec des bordures réalisées en granit.
- ☑ Plantation d'arbres et création d'espaces verts.
- ☑ Rénovation complète de l'éclairage public.

**240 490 €**

de financement  
de la Métropole du  
Grand Paris.

**500 000 €**

de financement  
du Conseil départemental  
du Val-de-Marne.



**Un parti pris en faveur de l'embellissement de Saint-Mandé**

Au cœur de ce projet de réaménagement, l'objectif principal est de donner la priorité aux piétons et de favoriser la balade urbaine tout en ne pénalisant pas les Saint-Mandéens qui utilisent leur véhicule. En réduisant la chaussée, Saint-Mandé offre davantage d'espace aux piétons, créant ainsi un environnement propice aux échanges. Les trottoirs élargis, agrémentés de végétation, inviteront les habitants à flâner et à profiter pleinement du centre-ville réaménagé.

### Un Cœur de Ville plus élégant

Des arbres seront plantés le long de la voirie, créant ainsi des îlots de fraîcheur et contribuant à améliorer la qualité de l'air. Les espaces verts seront également développés, offrant des coins de verdure où les habitants pourront se ressourcer et se détendre. Cette végétalisation contribuera à atténuer les effets de l'urbanisation et à rendre ces axes plus agréables et plus attractifs.

Ce projet ne se limite pas à la réduction de la chaussée et à la végétalisation, il englobe également la création d'aménités urbaines qui embelliront et animeront l'espace public grâce à l'utilisation de matériaux nobles et de qualité. L'aménagement de l'espace public joue donc un rôle essentiel dans la redéfinition du Cœur de Ville.

Des espaces de convivialité et de loisirs seront créés, offrant aux habitants des lieux propices à la détente et aux échanges. Ces aménités favoriseront le vivre ensemble et renforceront le sentiment d'appartenance à Saint-Mandé. Les rues seront repensées pour favoriser la circulation. Des terrasses pour les cafés et les restaurants seront aménagées, contribuant ainsi à créer une atmosphère agréable et animée.



Perspectives avenue du Général de Gaulle



# UNE VILLE TOUJOURS PLUS PROPRE

## Fait

### Mise en place de moyens supplémentaires conséquents.

- ✔ Un prestataire, via un marché public, complète notre dispositif de nettoyage. La société Sépur intervient en renfort des 19 agents, cantonniers, conducteurs de machines de nettoyage ou en intervention volante (dont les missions sont multiples : recharge des toutounets, nettoyage des tags, soutien au désherbage...)
- ✔ Toutes les rues sont lavées plusieurs fois par semaine.
- ✔ Application de nouvelles amendes : 135 euros pour un mégot jeté par terre sur la voie publique, 200 euros/m<sup>2</sup> pour les dépôts sauvages et 218 euros pour les déjections canines non ramassées.
- ✔ Mise en place de nouvelles modalités de collecte, dont une collecte des déchets en soirée et une collecte des encombrants sur rendez-vous.
- ✔ Mise en place d'une Brigade Verte.



Une Brigade Verte entièrement dédiée à la propreté des rues, à la lutte contre les dépôts sauvages et les déjections canines.



### « La propreté

*est l'affaire de tous. C'est en ce sens que la Ville mobilise ses agents pour rendre la Ville agréable à vivre tout en sensibilisant les habitants à la préservation du cadre de vie. »*

**JULIEN WEIL**  
**MAIRE DE SAINT-MANDÉ**  
**VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL-DE-MARNE**

## VOS ÉLUS MUNICIPAUX



**JULIEN WEIL**

Maire de Saint-Mandé

Vice-président du Conseil Départemental du Val-de-Marne



**FLORENCE CROCHETON-BOYER**

1<sup>ère</sup> adjointe, déléguée à la transition écologique et numérique, à l'urbanisme, aux grands projets et aux mobilités.



**ALAIN ASSOULINE**

2<sup>e</sup> adjoint, délégué à la solidarité, à la santé, aux Seniors, aux liens entre les générations et aux handicaps.



**ÉVELINE BERNARD**

3<sup>e</sup> adjointe, déléguée aux familles et à la petite enfance.



**JEAN-PHILIPPE DARNALTY**

4<sup>e</sup> adjoint, délégué aux ressources humaines, aux affaires juridiques et à la sécurité publique.



**CHRISTINE SEVESTRE**

5<sup>e</sup> adjointe, déléguée aux sports et à la vie associative.



**MARC MÉDINA**

6<sup>e</sup> adjoint, délégué au budget, à l'évaluation des politiques publiques et à l'administration générale.



**MARIA TUNG**

7<sup>e</sup> adjointe, déléguée à la jeunesse, à la vie locale et au vivre-ensemble.



**THOMAS BOULLÉ**

8<sup>e</sup> adjoint, délégué à la vie scolaire et périscolaire.



**MARIANNE VÉRON**

9<sup>e</sup> adjointe, déléguée à la propreté, au cadre de vie, à la redynamisation du commerce local et au développement économique.



**JACQUES GUIONET**

10<sup>e</sup> adjoint, délégué aux affaires culturelles, à l'enseignement artistique et au patrimoine.



**DOMINIQUE PERRIOT**

Conseiller municipal



**CAROLINE QUERON**

Conseillère municipale déléguée



**SÉVERINE FAURE**

Conseillère municipale



**PATRICK BEAUOUIN**

Conseiller municipal



**FRÉDÉRIC BIANCHI**

Conseiller municipal



**OLIVIER DAMAS**

Conseiller municipal



**ISABELLE KOPECKY**

Conseillère municipale



**MATTHIEU STENCEL**

Conseiller municipal délégué



**NATHALIE COHEN**

Conseillère municipale



**RYDIAN DIEYI**

Conseiller municipal



**MARILYNE BARANES**

Conseillère municipale



**ALBERT DANTI**

Conseiller municipal



**ANNE-SOPHIE BARDIN-DROUET**

Conseillère municipale



**CÉDRIC BACH**

Conseiller municipal



**LUC ALONSO**

Conseiller municipal

### LES CONSEILLER MUNICIPAUX DU GROUPE "ENSEMBLE POUR L'ALTERNANCE À SAINT-MANDÉ"



**LÉNA ETNER**

Conseillère municipale



**PIERRE LOULERGUE**

Conseiller municipal



**BÉATRICE DORRA**

Conseillère municipale



**STÉPHANE ROBIN**

Conseiller municipal

### LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DU GROUPE "SAINT-MANDÉ RESPIRE"



**ANNE-FRANÇOISE GABRIELLI**

Conseillère municipale



**ROGER DE LA SERVIÈRE**

Conseiller municipal



**MARIE-FRANCE DUSSION**

Conseillère municipale

### LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE "LA GAUCHE UNIE POUR SAINT-MANDÉ CITOYENNE ÉCOLOGISTE SOLIDAIRE"



**GENEVIÈVE TOUATI**

Conseillère municipale

### CONSEILLÈRE MUNICIPALE



**TIFFANY CULANG**

Conseillère municipale



# 83 ACTIONS SUR 100 RÉALISÉES

|  |  |  |   |  |  |   |   |  |  |
|--|--|--|---|--|--|---|---|--|--|
| <b>1</b><br>PAS D'AUGMENTATION DES TAUX D'IMPOSITION           | <b>2</b><br>RECHERCHE DE SUBVENTIONS                         | <b>3</b><br>OPTIMISATION DE LA COMMANDE PUBLIQUE               | <b>4</b><br>ZONE 30                                     | <b>5</b><br>68 CAPTEURS DE CO <sub>2</sub> DANS LES ÉCOLES | <b>6</b><br>PLAN DE RENATURATION ET VÉGÉTALISATION           | <b>7</b><br>RÉALISATION DU 1 <sup>er</sup> BEGES                | <b>8</b><br>CRÉATION DE 2 COURS ÎLOTS           | <b>9</b><br>RÉNOVATION THERMIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS | <b>10</b><br>RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PAR DE LA LED |
| <b>11</b><br>LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE            | <b>12</b><br>CRÉATION D'UNE RESSOURCERIE                     | <b>13</b><br>INSTALLATION DE POINTS D'APPORT VOLONTAIRE        | <b>14</b><br>CRÉATION D'UN NOUVEAU POSTE PM             | <b>15</b><br>MODERNISATION DU CENTRE DE SUPERVISION URBAIN | <b>15</b><br>NOUVEL ARMEMENT DES AGENTS DE POLICE MUNICIPALE | <b>16</b><br>RENFORCEMENT DES EFFECTIFS DE LA POLICE MUNICIPALE | <b>18</b><br>116 CAMÉRAS DE VIDÉOPROTECTION     | <b>19</b><br>COOPÉRATION AVEC LA POLICE NATIONALE      | <b>20</b><br>CRÉATION D'UNE BRIGADE CYNOPHILE        |
| <b>21</b><br>CRÉATION D'UNE BRIGADE VERTE                      | <b>22</b><br>CRÉATION D'UNE BRIGADE ÎLOTAGE                  | <b>23</b><br>LABEL VILLE PRUDENTE                              | <b>24</b><br>51 PLACES EN CRÈCHES CRÉÉES                | <b>25</b><br>OUVERTURE D'UNE NOUVELLE CRÈCHE               | <b>26</b><br>DÉMARCHE ÉCO-RESPONSABLE DANS LES CRÈCHES       | <b>27</b><br>80 % DE BIO DANS LA RESTAURATION SCOLAIRE          | <b>28</b><br>1 NOUVEAU PEDT                     | <b>29</b><br>CRÉATION DE MINI-SÉJOURS                  | <b>30</b><br>DES ÉCOLES PLUS VERTUEUSES              |
| <b>31</b><br>1 TABLEAU NUMÉRIQUE INTERACTIF DANS CHAQUE CLASSE | <b>32</b><br>CRÉATION DE TEMPS FORTS                         | <b>33</b><br>AIDE AU BAFI                                      | <b>34</b><br>PASS INITIATIVE JEUNE                      | <b>35</b><br>1 CCAS RENFORCÉ                               | <b>36</b><br>PARTENARIAT AVEC 3 <sup>e</sup> RIVE            | <b>37</b><br>PERMANENCE D'UNE CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE             | <b>38</b><br>AUGMENTATION DES AIDES FINANCIÈRES | <b>39</b><br>CRÉATION D'1 PÔLE SANTÉ                   | <b>40</b><br>CRÉATION D'UNE CPTS                     |
| <b>41</b><br>CRÉATION D'1 SERVICE SENIORS                      | <b>42</b><br>1 NOUVEAU CME/CMJ                               | <b>43</b><br>CRÉATION D'UN POSTE DE MANAGER DE CENTRE-VILLE    | <b>44</b><br>AIDES FINANCIÈRES AUX COMMERÇANTS          | <b>45</b><br>DIVERSIFICATION DE L'OFFRE COMMERCIALE        | <b>46</b><br>ELARGISSEMENT DU PÉRIMÈTRE DE SAUVEGARDE        | <b>47</b><br>1 POLITIQUE D'ANIMATIONS REPENSÉE                  | <b>48</b><br>INSTALLATION DE NOUVEAUX COMMERCES | <b>49</b><br>PIÉTONISATION DU VAL DE GAULLE            | <b>50</b><br>MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE      |
| <b>51</b><br>NOUVEL ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE                       | <b>52</b><br>DÉMATÉRIALISATION DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES | <b>53</b><br>EVOLUTION DU SITE INTERNET DE LA VILLE            | <b>54</b><br>SÉCURISATION DE NOTRE SYSTÈME INFORMATIQUE | <b>55</b><br>EXPÉRIMENTATION PASSAGE PIÉTONS LUMINEUX      | <b>56</b><br>CRÉATION D'UN MUR D'ESCALADE                    | <b>57</b><br>OUVERTURE DU STADE DES MINIMES LE DIMANCHE         | <b>58</b><br>OUVERTURE NOCTURNE DE LA PISCINE   | <b>59</b><br>RECRUTEMENT D'UN COACH SPORTIF            | <b>60</b><br>TRAVAUX DANS LES STRUCTURES SPORTIVES   |
| <b>61</b><br>ENCOURAGER LA VIE ASSOCIATIVE                     | <b>62</b><br>SOUTIEN AUX INITIATIVES ASSOCIATIVES            | <b>63</b><br>CONSERVATOIRE : NOUVEAU PROJET D'ÉTABLISSEMENT    | <b>64</b><br>CRÉATION DU "STUDIO"                       | <b>65</b><br>LA MICRO-FOLIE                                | <b>66</b><br>SAISONS CULTURELLES                             | <b>67</b><br>FÊTE DE LA MUSIQUE                                 | <b>68</b><br>CRESCOTECH                         | <b>69</b><br>CRESCOZEN                                 | <b>70</b><br>CRESCOCOOK                              |
| <b>71</b><br>RÉNOVATION DU QUARTIER NORD                       | <b>72</b><br>SQUARE DE LA POINTE PAUL BERT                   | <b>73</b><br>1 CHARTE D'AMÉNAGEMENT                            | <b>74</b><br>1 NOUVEAU PLAN DE FLEURISSEMENT            | <b>75</b><br>1 VILLE PLUS PROPRE                           | <b>76</b><br>NOUVELLES MODALITÉS DE COLLECTES DES DÉCHETS    | <b>77</b><br>AMENDES INCIVILITÉS                                | <b>78</b><br>CRÉATION STATIONNEMENTS VÉLOS      | <b>79</b><br>CRÉATION STATIONNEMENTS MOTOS             | <b>80</b><br>CONCERTATION CŒUR DE VILLE              |
| <b>81</b><br>MISE EN ŒUVRE CONTRAT DE MIXITÉ SOCIALE           | <b>82</b><br>INSTALLATION BORNES DE RECHARGE                 | <b>83</b><br>3 <sup>e</sup> FLEUR "VILLES ET VILLAGES FLEURIS" | <b>84</b><br>RENFORCER L'IDENTITÉ DE SAINT-MANDÉ        | <b>85</b><br>SOUTENIR LA PARENTALITÉ                       | <b>86</b><br>LABEL 1000 PREMIERS JOURS                       | <b>87</b><br>RÉHABILITATION DE LA MÉDIATHÈQUE                   | <b>88</b><br>PROGRAMMATION JEUNE PUBLIC         | <b>89</b><br>RÉAMÉNAGEMENT ESPACE PIERRE COCHEREAU     | <b>90</b><br>RÉAMÉNAGEMENT DU CŒUR DE VILLE          |
| <b>91</b><br>UNE CIRCULATION APAISÉE EN CENTRE-VILLE           | <b>92</b><br>MAINTIEN DES LIGNES DE BUS                      | <b>93</b><br>RENATURATION CIMETIÈRE SUD                        | <b>94</b><br>FAVORISER L'IMPLANTATION DE COMMERCES      | <b>95</b><br>EMBELLISSEMENT DE LA VILLE                    | <b>96</b><br>MAISON DE SANTÉ PLURI PROFESSIONNELLE           | <b>97</b><br>CRÉATION PARCOURS PATRIMOINE                       | <b>98</b><br>CRÉATION DE COMITÉS DE QUARTIER    | <b>99</b><br>BUDGET PARTICIPATIF                       | <b>100</b><br>SÉANCES DE CINÉMA                      |



ACTION RÉALISÉE



ACTION EN COURS



ACTION À VENIR

## Ensemble pour l'Alternance à Saint-Mandé, mouvement présidentiel majoritaire



### Depuis 3 ans, Saint-Mandé reste tournée vers le passé

Comme vous le savez, **nous aimons Saint-Mandé, ses habitants, sa jeunesse, ses aînés, son histoire et son potentiel.**

Depuis notre élection en 2020, notre groupe a été présent aux activités municipales et nous avons été une force de proposition constructive.

Nous avons placé la sécurité, la propreté, la maîtrise du budget, notre jeunesse et nos Seniors au cœur de notre action.

Nous pensons avoir réussi à installer un véritable rapport de confiance avec vous !

Mais depuis 3 ans, nous assistons impuissants à une lente dégradation de notre ville et des services rendus aux habitants.

Nous avons inauguré les projets lancés par l'ancienne mandature comme le réaménagement de la pointe Paul Bert et le conservatoire (lancé en 2016), Cresco et Floresco (Ubisoft) lancés en 2017, en attendant l'ouverture des crèches rue Bérulle (lancés en 2018). Mais nous constatons aussi qu'hormis quelques aménagements de voiries plus ou moins réussis, la municipalité n'a pas d'impulsé de nouvelle dynamique.

L'équipe municipale a engagé des travaux pour des coûts pharaoniques sans prendre en compte les priorités du 21<sup>e</sup> siècle.

Elle a rénové le quartier nord mais, sans pistes cyclables. Via "cœur de ville", elle va dégrader le fonctionnement des lignes de bus 86 et 325 en mettant en sens unique une petite portion de l'avenue du Général de Gaulle, en sacrifiant la rue Sacrot.

Avec une réelle concertation, ces projets, compte tenu des budgets disponibles, auraient pu devenir des aménagements utiles pour les Saint-Mandéens.

Nous assistons à une baisse substantielle du nombre de places de stationnement résidentiel. Malgré des dépenses, nous déplorons toujours les incivilités et l'insécurité, notamment aux abords du périphérique. Hélas, dans le même temps, les impôts locaux continuent à augmenter.

Des manifestations de l'ancienne mandature se sont poursuivies: les spectacles du Cresco, la fête de la musique, Saint-Mandé fête l'été, la Fête de l'automne (anciennement fête de la pomme), le Printemps des familles (anciennement printemps des bébés), l'hiver enchanté....

Mais certaines manifestations ont disparu : la fête des voisins, les animations rue Grandville, la participation du Val-Mandé à la décoration du hall de l'hôtel de ville pour Noël.

### Nous pensons que nous pouvons faire mieux pour Saint-Mandé !

La population du Val-de-Marne augmente, celle de Saint-Mandé décline.

Saint-Mandé a perdu 796 habitants en 1 an (-3,62 %) et 1 424 habitants en 4 ans (-6,3 %) ce qui fait que **Saint-Mandé devient progressivement la ville la moins attractive du département.**

En 2023, Saint-Mandé était classée 17<sup>e</sup> sur les 20 communes comportant entre 20 000 et 50 000 habitants dans le Val-de-Marne comme « *villes où il fait bon vivre* » et a disparu du classement national et annuel du JDD des communes de France.

La politique solitaire de développement commercial de notre ville, malgré quelques succès, a atteint ses limites et laisse vides, depuis de longs mois plusieurs locaux préemptés par la ville pour un coût financier conséquent.

La dette devrait être autour de 20 M€ à la fin du mandat en 2026 – pour un budget annuel d'environ 45 M€/an avec une capacité de désendettement de presque

10 ans. L'amende SRU est toujours de 850 000 €/an.

**Notre combat pour augmenter la transparence est difficile** : nous avons demandé la mise en place d'une commission pluraliste des attributions des locaux commerciaux, des places en crèche et des logements sociaux pour l'instant sans résultat.

### Mais nous gardons espoir !

Au plaisir de vous croiser et d'échanger dans nos commerces, nos rues, nos cafés et sur les réseaux sociaux.

Très cordialement,

**Lena Etner, Présidente du Groupe Majorité Présidentielle**

**Pierre Loulergue, Béatrice Dorra, Stéphane Robin**

Facebook : Lena Etner

X : @EtnerLena

Instagram: lenaetnerEnsemble

Email: lenaetner@yahoo.fr

TikTok @lenaetner

## Saint-Mandé respire



### À mi-mandat, où en est la transition écologique promise ?

Scientifiques et écologistes alertent depuis des décennies sur les événements extrêmes, dont la fréquence et l'intensité augmenteront avec le dérèglement climatique. C'est le devoir des responsables politiques que d'anticiper ce dérèglement et d'adapter les territoires.

**La transition écologique doit être au cœur des politiques locales, non un élément parmi d'autres**, encore moins un simple outil de communication. Toute la politique des communes devrait être orientée sur le maintien de leur caractère habitable.

Les villes avec leur densité et la forte artificialisation de leurs sols, concentrent fortement les risques de canicule, inondation par ruissellement, affaissement de terrains, etc.

Parce que la vie commence à s'y dégrader alors que le logement y reste très cher, **on observe une perte d'attractivité importante** des centres urbains depuis la pandémie : Paris mais aussi **plusieurs villes de la petite couronne dont Saint-Mandé** perdent des habitants.

Or, Saint-Mandé a entrepris des travaux coûteux de réaménagement de Saint-Mandé nord et de son centre-ville sans tenir compte des défis climatiques qu'elle va devoir affronter. Les actions de rénovation énergétique des bâtiments, végétalisation, désartificialisation, sortie du tout automobile sont limitées et largement insuffisantes.

**Mobilité, urbanisme, la municipalité reste prisonnière d'un mode de pensée dépassé** datant des trente glorieuses

avec le souhait de préserver la circulation et le stationnement automobiles dans un espace urbain pourtant très dense. Ainsi les espaces publics et trottoirs restent étroits, encombrés et peu adaptés aux besoins des familles et personnes âgées, les aménagements cyclables quasi inexistantes, le flux des voitures en transit élevé. Et les travaux en cours apportent beaucoup de nuisances pour des bénéfices réels pour les Saint-Mandéens que l'on peut questionner.

La végétalisation nécessaire pour créer des îlots de fraîcheur reste limitée et trop orientée vers des objectifs d'embellissement. La commune se désintéresse des problématiques essentielles, (gestion de l'eau et assainissement, gestion des déchets, protection de la biodiversité...) traitées au niveau du territoire Paris Est Marne et Bois dont elle est pourtant partie prenante.

Alors que la plupart des communes ont adopté un plan de sobriété visant à réduire

leur consommation énergétique via des programmes de travaux, changements des pratiques, réductions du chauffage et de l'éclairage, on n'observe rien de tel à Saint-Mandé.

La municipalité doit utiliser les deux années de mandat restantes pour accélérer ses actions pour la transition écologique, sociale et démocratique. Il faut y impliquer les habitants comme les élus d'opposition, en améliorant la transparence des politiques conduites.

Nous vous donnons rendez-vous le **jeudi 25 janvier à 20h** au 3<sup>e</sup> étage de la médiathèque **pour notre bilan de mi-mandat et un temps d'échange.**

**Anne-Françoise Gabrielli, Roger de La Serrière, Marie-France Dussion**

Contact : saintmande.respire@gmail.com

Facebook : @SAINTMANDE.RESPIRE

## La Gauche Unie



### Bilan de mandat en demi teinte

Il y a faire et façon de faire.

Les chantiers qui couvrent la ville ne peuvent faire oublier que :

- Le réaménagement de la ville est décidé **sans concertation** avec les habitants (quartier nord) **et sans tenir compte de leur avis** (rue Sacrot). Des opportunités sont délaissées telle une meilleure desserte de la ville par les bus.
- Les priorités font défaut : l'urgence doit conduire à privilégier non la médiathèque mais la **création d'une maison de la santé et celle de places de crèches supplémentaires.**

- Quant à **l'environnement la politique relève de l'affichage.**

Les **promesses** du Maire et de sa majorité lors de la campagne des municipales d'un plus grand respect de l'opposition **n'ont pas**

**été tenues.** Bien plus la gauche a vu son **droit d'expression restreint !**

Enfin côté finances, si les taux des impôts locaux n'augmentent pas, à l'inverse, **les tarifs de tous les services proposés par la ville augmentent au-delà du coût de l'inflation !**

Le bien vivre ensemble vanté par le Maire et sa majorité ne concerne qu'une partie des saints mandéens et non tous.

**Geneviève Touati (PS)**

g.touati@wanadoo.fr

## Tiffany Culang



3 ans de mandat et que d'accomplissements aussi bons que mauvais dans notre ville.

Nous pouvons nous réjouir que les derniers projets entamés sous l'ancienne mandature prennent enfin forme : Le Cresco a pris sa place dans notre quotidien, le Studio annexe du conservatoire a ouvert il y a peu, et le COVID derrière nous nous a permis de relancer nos activités municipales dans lesquels nous pouvons nous retrouver.

Malheureusement, le manque d'information, le travail individuel et l'impossible échange avec la municipalité a été à l'origine d'un grand nombre de déconvenues aussi bien au sein de l'assemblée municipale, au niveau des agents de la ville qu'auprès de la population.

Depuis un an, les procédures juridiques s'amoncellent et la discorde ne cesse de séparer les Saint-Mandéens. Force est de constater qu'il ne s'agit plus d'erreurs de début de mandat mais d'un problème plus profond.

Au plaisir de vous croiser et d'échanger avec vous

**Tiffany Culang**




Tiffany.culang@gmail.com

0679384737



Vos élus vous reçoivent sur rendez-vous au 01 49 57 78 01.

Retrouvez toute l'actualité de la Ville sur :

- ✔ le site internet [www.saintmande.fr](http://www.saintmande.fr)
- ✔ les réseaux sociaux   
- ✔ l'application mobile disponible sur Google Play et l'App Store

